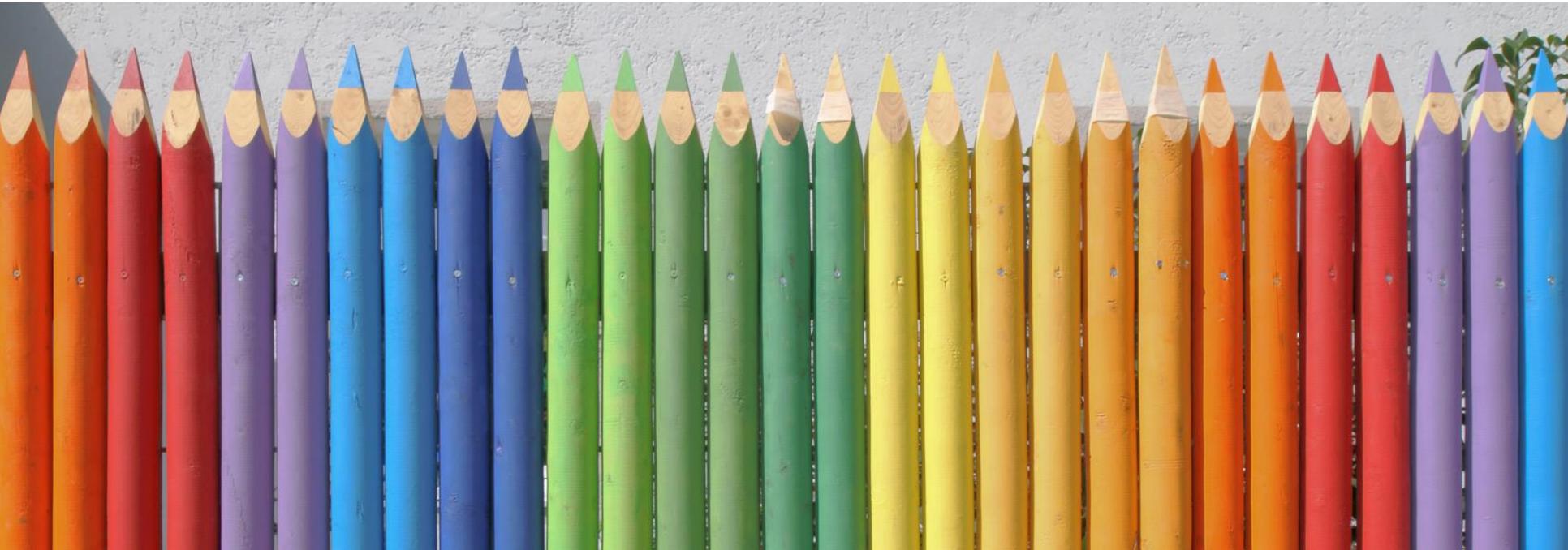


CDAS

Coûts et utilité d'une politique globale de la petite enfance

Monika Bütler & Susanne Stern

Brunnen, 11 mai 2017



Mandat de la Fondation Jacobs

Objectifs du projet

- Aperçu des coûts et de l'utilité de la politique de la petite enfance
 - Estimation des coûts (globaux) pour différents scénarios.
 - Évaluation de la littérature sur les avantages des mesures politiques.
 - Comparaison des coûts et des avantages.
 - Déduction du besoin d'ultérieures recherches.

Agenda

1. Un peu de contexte
2. Qu'entendons-nous par politique de la petite enfance ?
3. Combien coûte-t-elle?
4. Qui finance la politique de la petite enfance ?
5. Quels sont ses avantages et pour qui ?
6. Bilan coûts-avantages
7. Besoins de recherches

1. Un peu de contexte

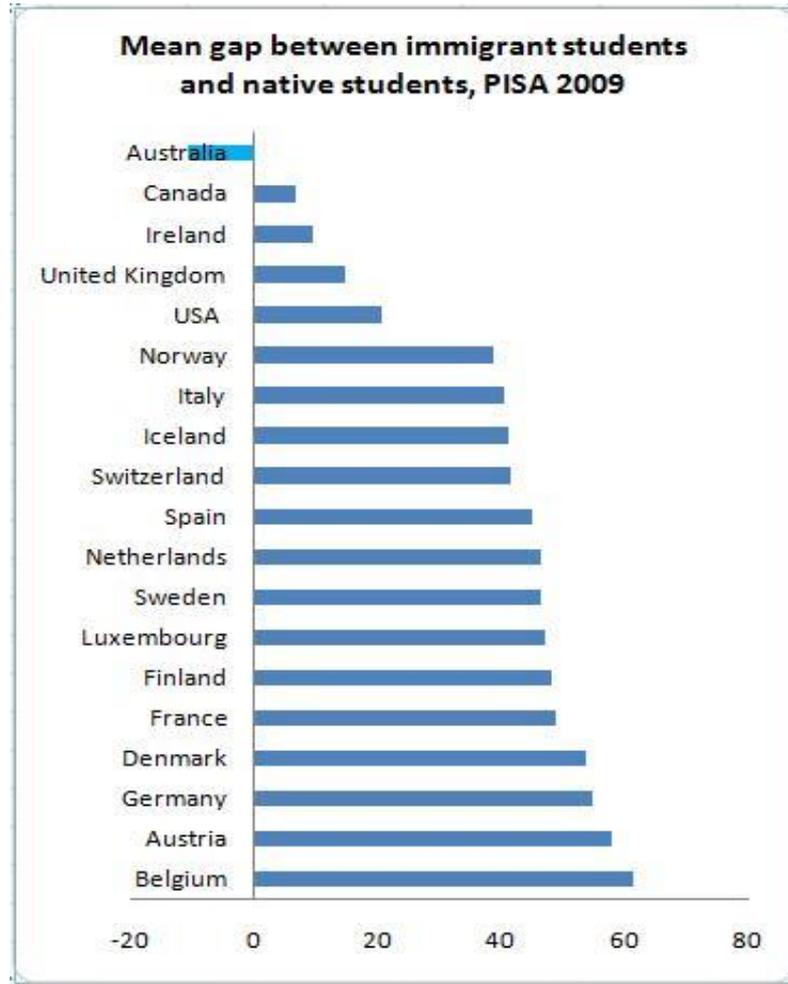


Politique économique en faveur des enfants

- Eau potable et air propre
 - Espace public, espace de loisirs
 - Écoles publiques
 - Infrastructure (transport public !)
 - Sécurité
-
- Lutte contre la pauvreté (AC, aide sociale, AI)
 - Marché du travail

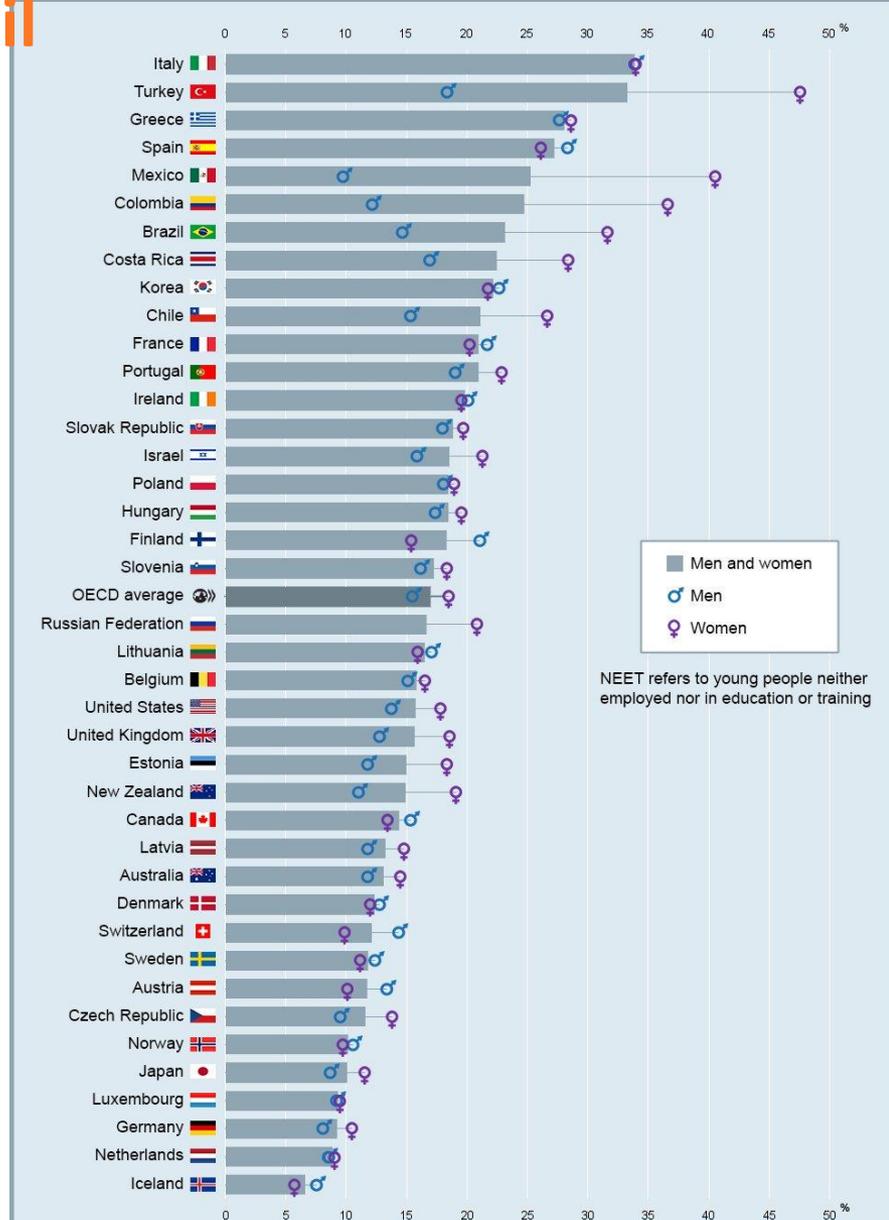
Entrée sur le marché du travail

--> image mixte



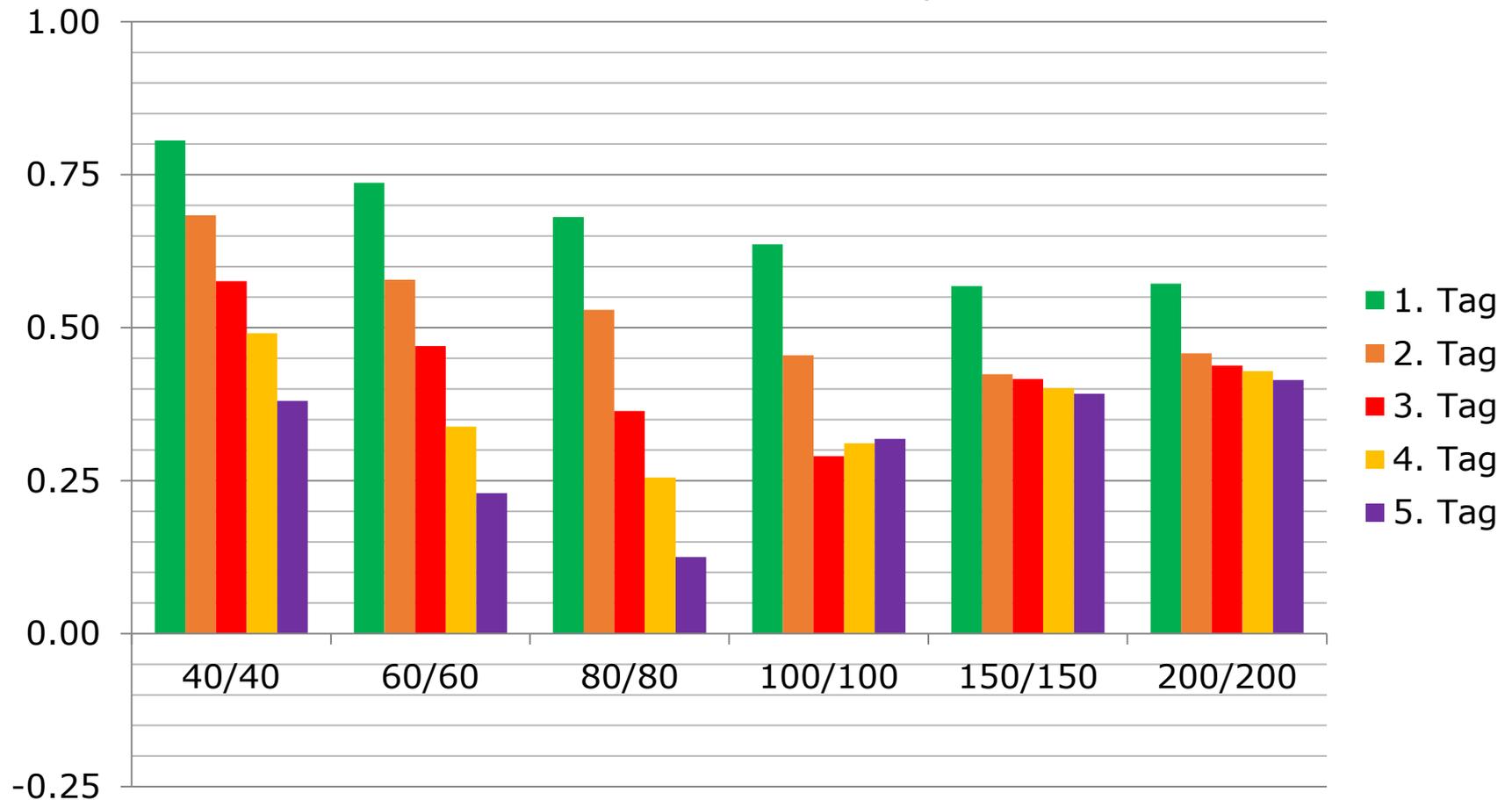
NEETs among 20-24 year-olds

By gender, 2015 or latest available year



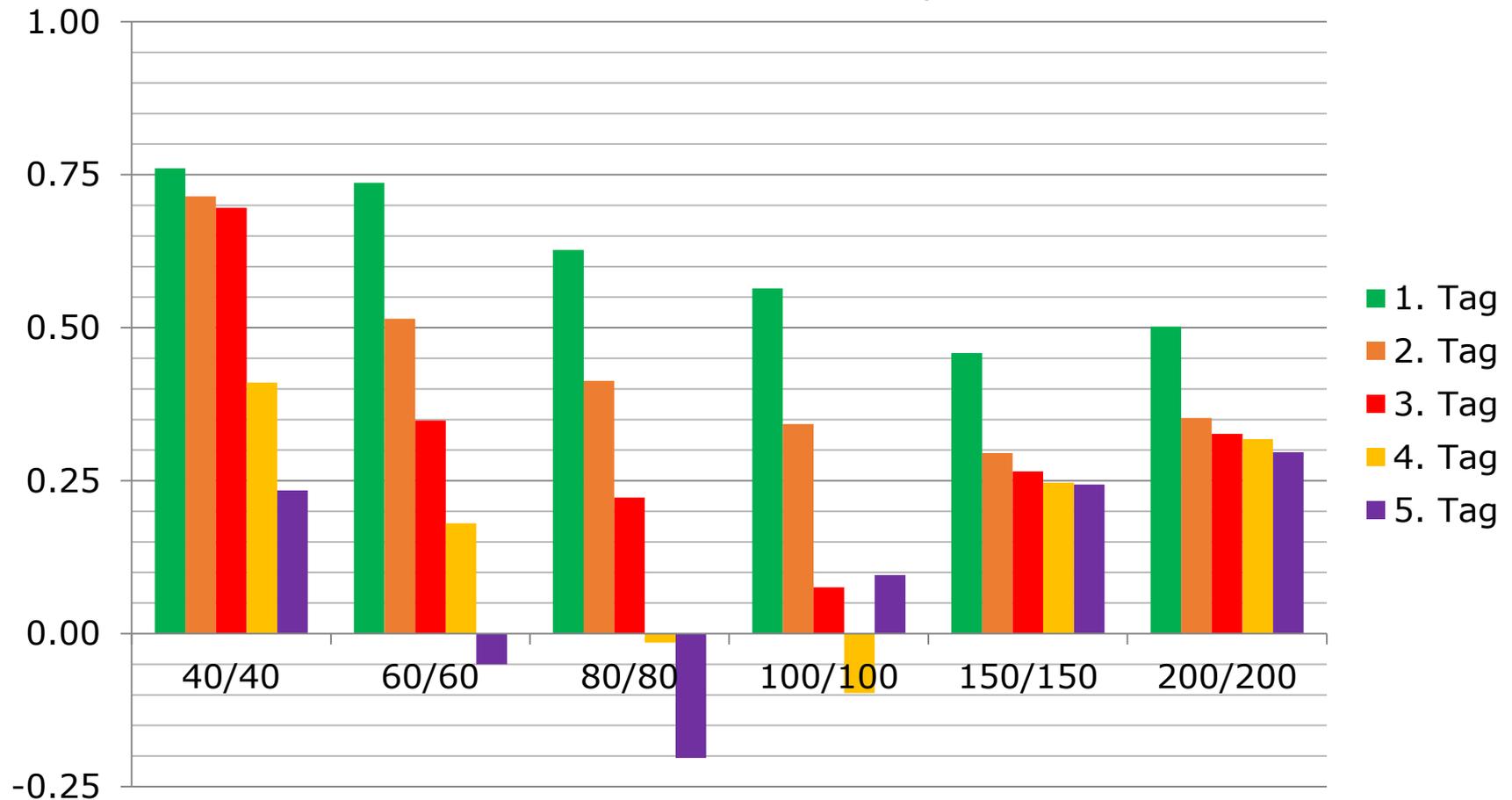
La structure de coûts des crèches encourage l'arrêt de travail des mères ...

Revenu disponible (1 enfant)



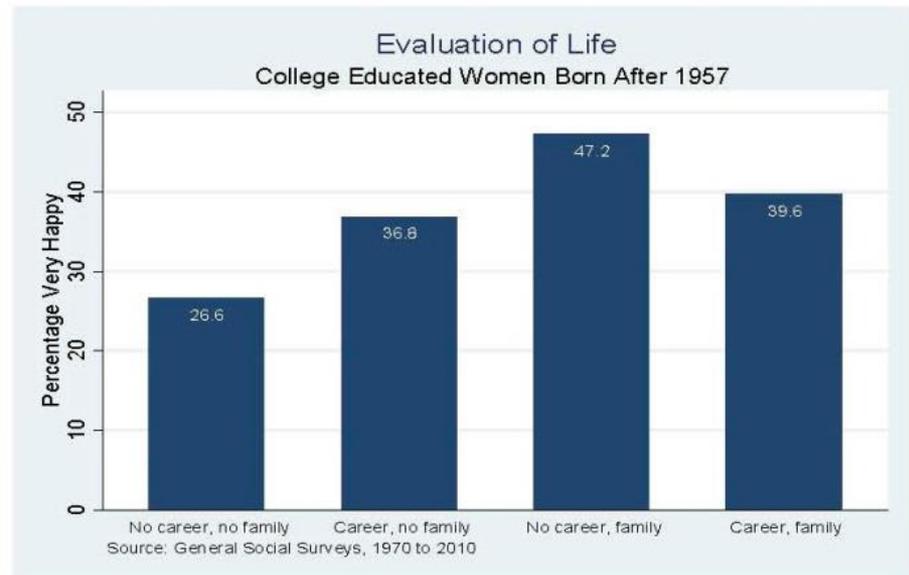
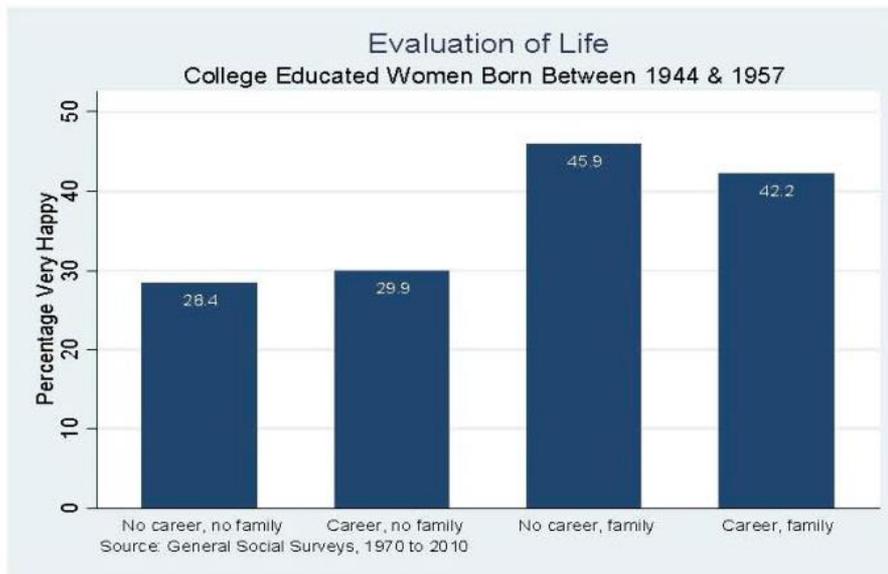
La structure de coûts des crèches encourage l'arrêt de travail des mères ...

Revenu disponible (2 enfants)



La famille et la carrière favorisent le bonheur mais pas les deux à la fois

Figure 1: Evaluation of Life Among College-Educated Women, by Birth Cohort



Source : Marianne Bertrand (AER, 2013)

2. Qu'entendons nous par politique de la petite enfance ?



Compréhension globale

1. Offres d'encadrement et d'encouragement pour toutes les familles

- Crèches
- Familles de jour
- Groupes de jeu

--> offres de formation, d'accueil et d'éducation de la petite enfance FAE-PE de qualité

2. Mesures de soutien pour certains groupes

- Programmes pour familles à risque
- Offres pour familles issues de la migration

--> Soutenir les familles dans leurs tâches éducatives et encourager l'accès à la FAE-PE

3. Conditions de travail favorables à la famille

- Horaires de travail flexibles
- Congé parental

--> Possibilité pour les familles d'éduquer les enfants elles-mêmes et d'exercer une activité lucrative

Objectifs de la politique de la petite enfance

Politique de la petite enfance

1. Offres d'encadrement et d'encouragement pour toutes les familles



2. Mesures de soutien pour des groupes spécifiques



3. Conditions de travail favorables à la famille



1. Encadrement et encouragement d'enfants en âge préscolaire (0 à 4 ans) de qualité
2. Renforcer les enfants et familles ayant des besoins d'encouragement spécifiques
3. Faciliter la conciliation entre vie familiale et professionnelle

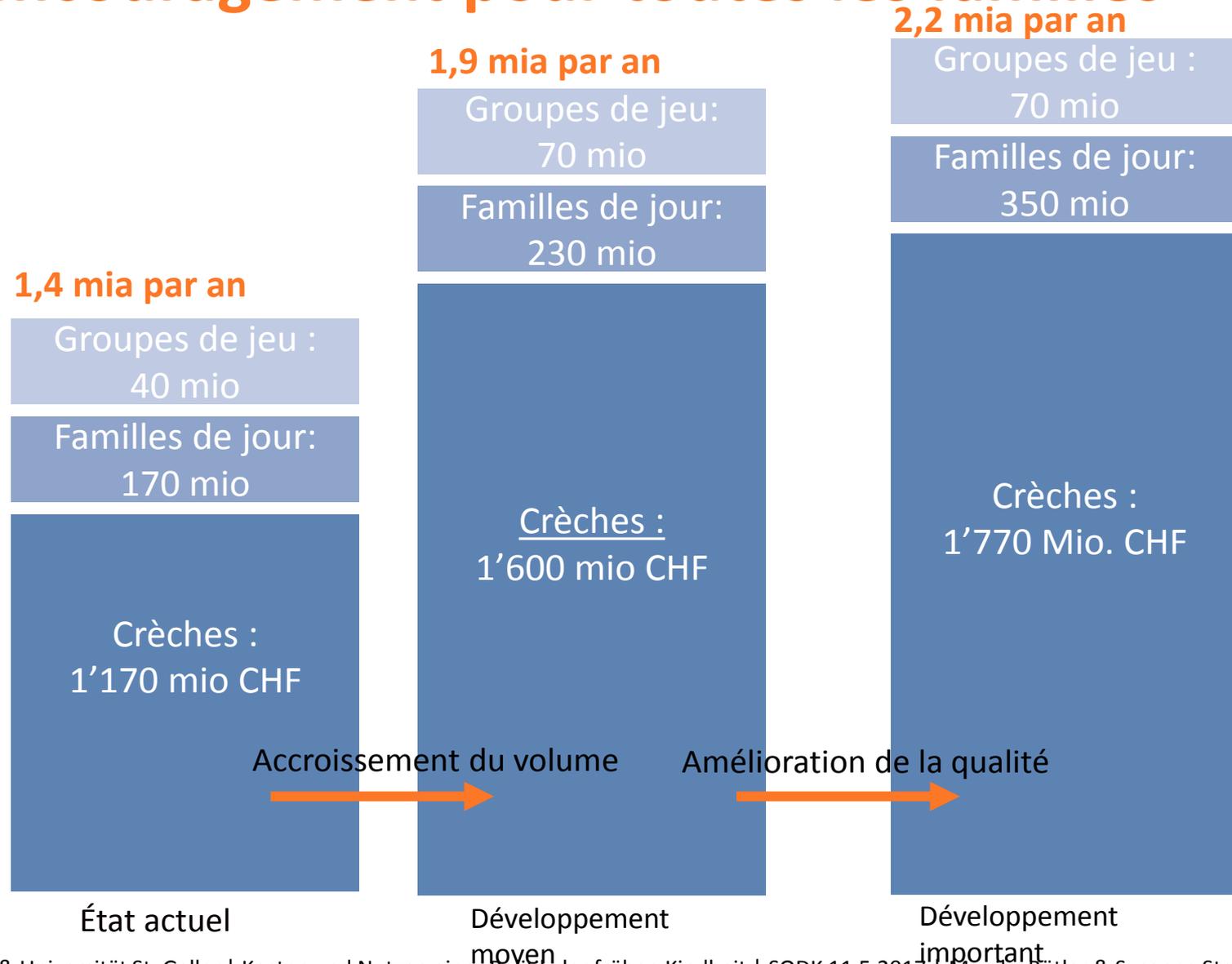
3. Combien coûte la politique de la petite enfance ?



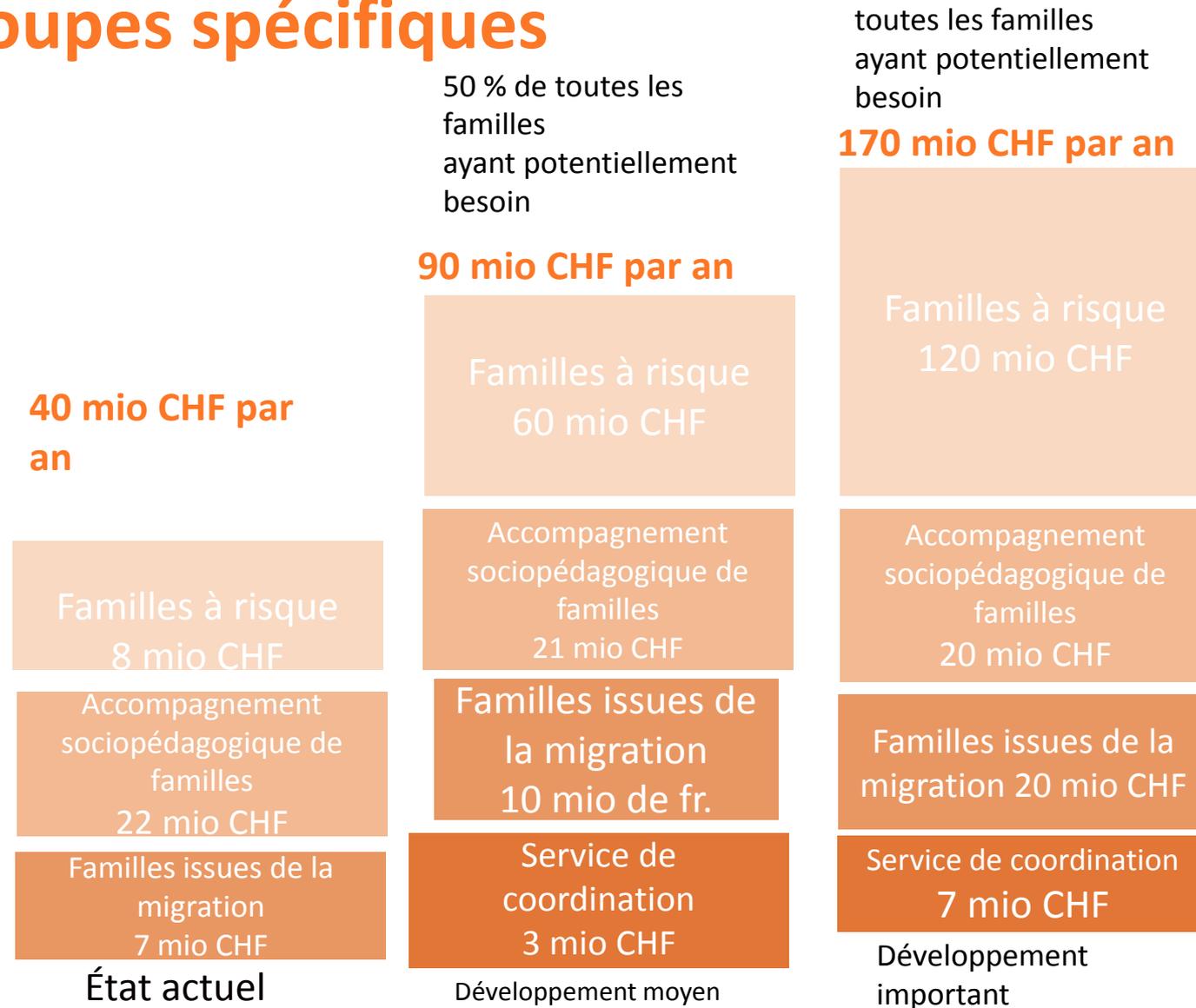
Méthodologie estimation des coûts

- Méthodologie accounting : coûts globaux = quantité * prix
- Trois scénarios :
 - Scénario de base (état actuel 2015)
 - Développement moyen
 - Développement important
- Sources de données :
 - Statistiques existantes et études CH
 - Indications de coûts pour certaines offres/projets/communes/cantons
 - Estimations d'expert-e-s
 - Extrapolations pour toute la Suisse

Coûts domaine 1 : offres d'encadrement et d'encouragement pour toutes les familles



Coûts domaine 2 : offres de soutien pour des groupes spécifiques



50 % de toutes les familles ayant potentiellement besoin

toutes les familles ayant potentiellement besoin

Coûts domaine 3 : Conditions de travail favorables à la famille

1,3 mia par an

Congé parental
730 mio CHF
(seulement les
mères,
14 semaines)

Modèles de travail
flexibles

580 mio CHF

Taux de retours : 64 %
Taux des mères à
temps partiel élevé/à
plein temps ; 43 %

État actuel

1,9 mia par an

Congé parental
1'230 mio CHF
(24 semaines,
mères et pères)

Modèles de travail
flexibles

710 mio CHF

Taux de retours : 80 %
Taux des mères à
temps partiel élevé/à
plein temps : 50 %

Développement
moyen

2,3 mia CHF par an

Congé parental
1'510 mio de francs
(24 semaines + 20
semaines,
mères et pères)

Modèles de travail
flexibles

770 mio de fr.

Taux de retours : 90 %
Taux des mères à
temps partiel élevé :
70 %

Développement
important

Coûts au total

2,7 mia CHF par an



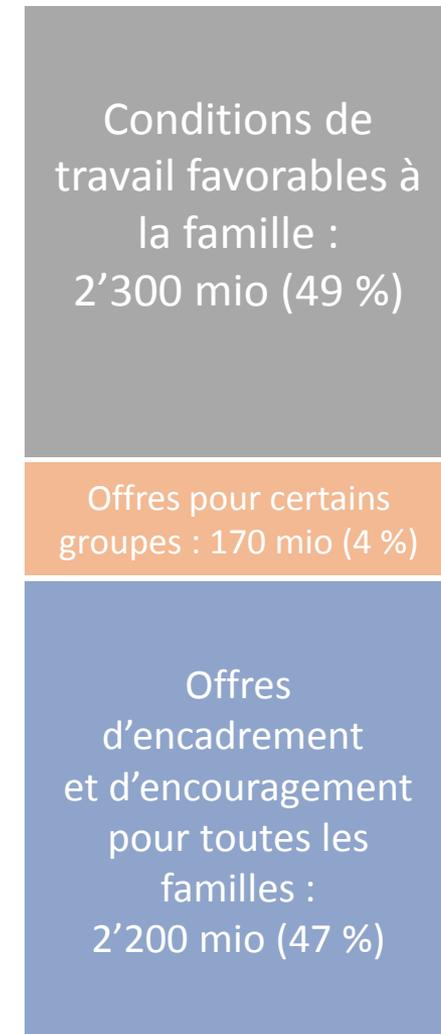
État actuel

3,9 mia CHF par an



Développement
moyen

4,6 mia CHF par an



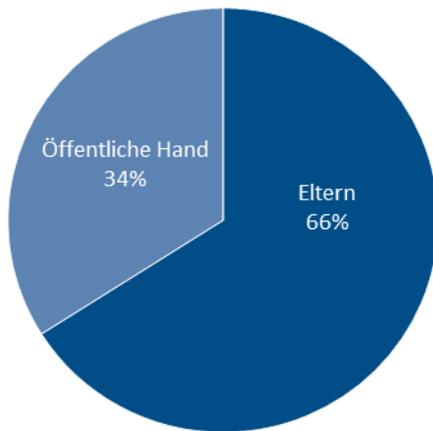
Développement
important

3. Qui finance la politique de la petite enfance ?

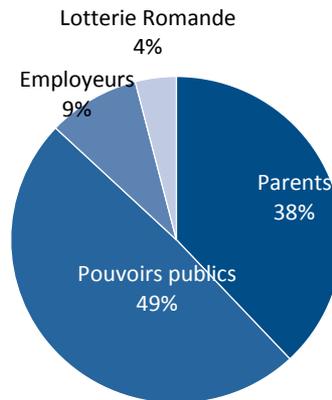


1. Offres d'encadrement

- Crèches, familles de jour, groupes ludiques sont majoritairement financés par des contributions parentales.
- Le co-financement par les pouvoirs publics varie fortement entre les cantons et les communes.



Ville de Zurich



Canton de Vaud

--> forte charge financière des familles due aux coûts d'encadrement

Charge financière garde des enfants

Type de foyer : « famille bi-parentale » :*

- Deux parents et deux enfants en âge préscolaire
- Charge de travail totale des parents : 166%
- Enfants à la crèche 3,5 jours

		Lausanne		Zurich
		La majorité des places est subventionnée	tarif subventionné	tarif non subventionné
a) Revenu brut bas (58'500 CHF/an)	Coûts d'encadrement net (y compris économies d'impôts) par an	9'660 CHF	12'311 CHF	42'502 CHF
	Part du revenu annuel brut	10%	13%	44%
b) Revenu brut moyen (74'520 CHF/an)	Coûts d'encadrement net (y compris économies d'impôts brut) par an	17'704 CHF	20'157 CHF	41'309 CHF
	Part du revenu annuel brut	14%	16%	33%
c) Revenu brut élevé (98'220 CHF/an)	Coûts d'encadrement net (y compris économies d'impôts brut) par an	21'942 CHF	33'069 CHF	40'181 CHF
	Part du revenu annuel brut	13%	20%	25%

2. Offres de soutien pour familles à risque et familles issues de la migration

- Financées majoritairement par les pouvoirs publics, entre autres par le biais des programmes d'intégration cantonaux (PIC).
- Financement supplémentaire par des fondations, argent de loteries, acteurs de l'église et d'autres privés.

3. Congé parental

- Financement à travers l'allocation pour perte de gain

<u>Coûts</u>	Retenue sur le salaire pour APG
Statu quo (congé maternité)	0.225 % par l'employeur et par l'employé-e
Coûts supplémentaires pour le développement moyen : 500 mio CHF	0.296 % par l'employeur et par l'employé-e
Coûts supplémentaires pour le développement important : 780 mio CHF	0.335 % par l'employeur et par l'employé-e

- Solution alternative : financement à travers la TVA

Coûts	TVA nécessaire
Statu quo (congé maternité)	8 % (actuellement)
Coûts supplémentaires pour le développement moyen : 500 mio CHF	8.17 % (0.17 % supplémentaire)
Coûts supplémentaires pour le développement important : 780 mio CHF	8.263 % (0.263 % supplémentaire)

5. Quels sont les avantages de la politique de la petite enfance et pour qui ?



1. Offres d'encadrement

Évidence ressortant d'études nationales et réalisées à l'étranger :

- Effets sur les parents :
 - Participation au marché du travail des mères plus élevée.
 - Éventuellement diminution du temps de travail des pères.
- Effets sur les enfants :
 - Effets positifs sur le développement de l'enfant (cognitifs, linguistiques, capacités sociales). Mais : seulement si la qualité de travail est bonne !
 - Effets négatifs possibles sur les enfants de moins de trois ans si encadrés très fréquemment et si la qualité est mauvaise.
 - Évidence plus forte pour enfants provenant de familles socialement défavorisées.

--> Attention : Que peu d'études pour la Suisse. Le transfert des résultats d'études étrangères n'est pas systématiquement possible.

2. Offres de soutien pour familles à risque et familles issues de la migration

- Évidence selon des études étrangères : les personnes socialement défavorisées profitent le plus de l'encouragement de la petite enfance :
 - À court terme : plus de succès à l'école.
 - À moyen et long terme : salaires plus élevés, moins de recours à des prestations sociales, moins de criminalité.
- Mais : ce groupe est sous-représenté dans les institutions suisses !
- Des évaluations de programmes suisses tels que "schritt:weise", Zeppelin, Spielgruppe Plus, "Deutsch für Dreijährige Kanton BS" montrent aussi des effets positifs.
- La combinaison d'offres d'encadrement de bonne qualité et d'offres d'encadrement extrafamilial bien mélangées avec d'autres mesures de soutien (p. ex. visites à domicile) est particulièrement efficace.

3. Congé parental

- Surtout l'évidence issue d'études étrangères :
 - Effets positifs sur la participation au marché de travail des mères.
 - Effets positifs sur la fertilité.
 - Résultats mixtes sur les opportunités de carrière des mères (les pères en profitent)
 - Résultats mixtes selon les indicateurs de formation et les prestations scolaires des enfants.

--> La conception du congé est décisive. Difficile de transférer les connaissances sur la Suisse.

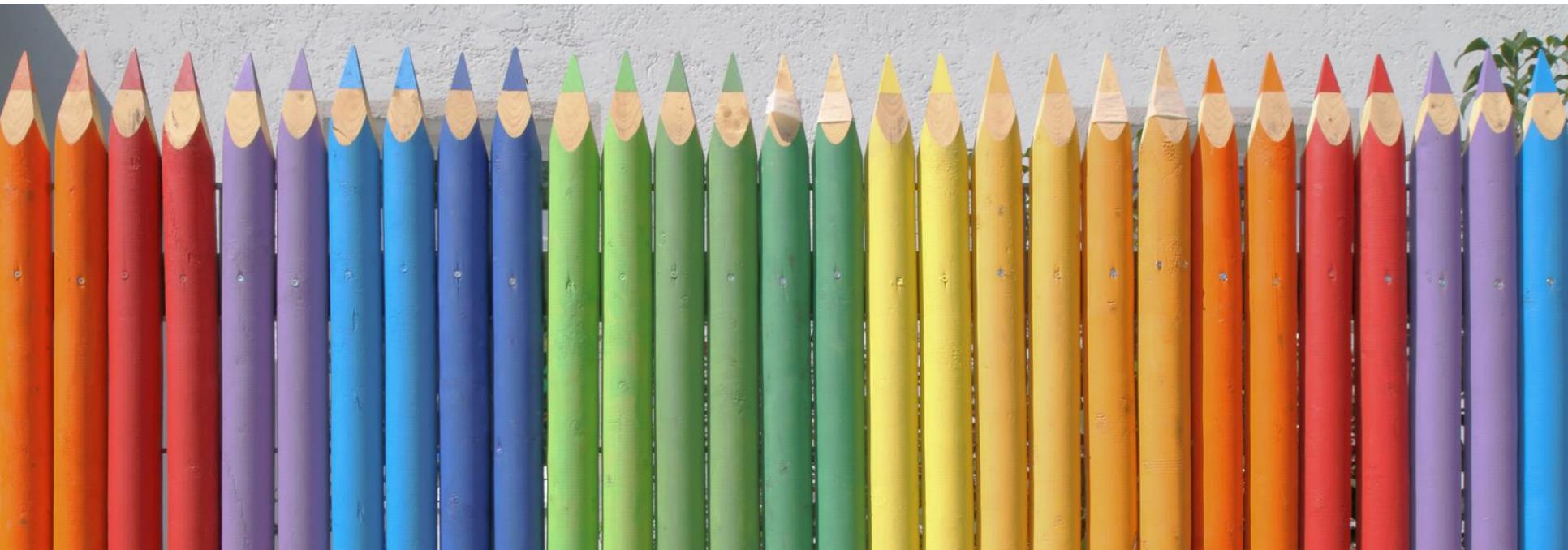
3. Conditions de travail favorables à la famille

- Les économies des entreprises relatives au renouvellement du personnel dépassent les coûts du temps partiel flexible :

taux supplémentaire des mères reprenant le travail face au scénario de base	Coûts de renouvellement du personnel évités (Économies)	taux supplémentaire des coûts de renouvellement du personnel (Dépenses)	Coûts nets
Développement moyen : 8700	450 mio CHF	670 mio CHF	220 mio CHF
Développement important : 14'000	730 mio CHF	700 mio CHF	-30 mio CHF

- Raison : taux de retours plus élevé, temps de travail plus élevé
- Autres avantages pas quantifiables :
 - Effet d'attractivité
 - Effet de productivité

6. Bilan coûts-avantages



Les investissements, sont-ils rentables ?

- La politique de la petite enfance a des avantages macroéconomiques :
 - Effets de capital humain chez les mères
 - Effets de capital humain chez les enfants, surtout ceux issus de familles défavorisées socialement
 - Économies de coûts chez les entreprises
 - Productivité améliorée
 - Disponibilité élevée de personnel qualifié suisse
 - Plus de rentrées fiscales pour les pouvoirs publics
 - Économies à moyen terme dans le système de formation, social et juridique
- Autres effets positifs, p. ex. sur la santé, l'intégration de la population étrangère et égalité des sexes.

Analyses en gros du seuil de rentabilité

- Si le 4 % des enfants issus de familles socialement défavorisées allaient à la crèche et profitaient en outre d'autres mesures de soutien (p. ex. programme de visites à domicile), les investissements dans ce domaine seraient déjà rentables d'un point de vue macroéconomique.
- Si le 4 % des mères augmentaient leur temps de travail de 20 % grâce à 20'000 places supplémentaires d'accueil extrafamilial et à l'introduction d'un congé parental de 24, respectivement 44 semaines (avec une réduction de 5 % du temps de travail des pères), ces coûts supplémentaires seraient déjà amortisés d'un point de vue macroéconomique.

1) Investissement dans des mesures pour enfants issus de familles socialement défavorisées

Dépenses

Coûts supplémentaires crèches/familles de jour (CHF/an)	499 mio CHF
Coûts supplémentaires programmes de soutien (CHF/an)	54 mio CHF
<i>Total des coûts supplémentaires (CHF/an)</i>	<i>553 mio CHF</i>

Économies

Revenu annuel supplémentaire (CHF/an)	18'000 CHF
<i>Valeur actuelle revenu supplémentaire (CHF)</i>	<i>510'000 CHF</i>

Estimations seuil de rentabilité

Valeur de seuil (nombre d'enfants du groupe cible)	1'090
<i>Part du groupe cible au total (en %)</i>	<i>4%</i>

2) Investissements dans des mesures pour encourager la conciliation entre travail et famille

Dépenses

Coûts supplémentaires crèches/familles de jour (CHF/an)	785 mio CHF
Coûts supplémentaires congé parental (CHF/an)	783 mio CHF
<i>Total des coûts supplémentaires (CHF/an)</i>	<i>1'568 Mio. CHF</i>

Économies

Revenu annuel supplémentaire (CHF/an)	10'100 CHF
<i>Valeur actuelle revenu supplémentaire (CHF)</i>	<i>162'000 CHF</i>

Estimations seuil de rentabilité

Valeur de seuil (nombre parents/couples du groupe cible)	9'700
<i>Partie du groupe cible total (en %)</i>	<i>4%</i>

Résumé

- La politique de la petite enfance nécessite des investissements considérables.
Il est difficile de prouver, si elles auront des effets à long terme.
- Aujourd'hui, ce sont surtout les parents qui sont concernés par les coûts.
- Les pouvoirs publics ne participent que peu aux coûts en comparaison internationale (0,1 % environ du PIB ; OCDE : 0,3 %)
- Les potentiels d'impact de la politique de la petite enfance ne sont ainsi pas épuisés.
- Question du financement futur, notamment en vue des offres d'encadrement extrafamilial et du congé parental.

Besoins de recherches

1. Conception des offres et mesures
 - Qualité des offres d'encadrement et d'encouragement
 - Accès et obstacles d'utilisation
 - Conception du passage préscolaire/scolaire
 - Inhibition de la mise en œuvre des mesures favorables aux familles
2. Financement
 - Modèles de financement appropriés, systèmes tarifaires et fiscaux
 - Participation des entreprises
3. Effets sur les parents et les enfants
 - Effets de l'encadrement formel d'enfants sur l'offre de travail de mères et pères et sur le développement et le bien des enfants
 - Effets de conditions de travail favorables à la famille

Merci de votre attention !

Susanne Stern

Partenaire et responsable de
domaine INFRAS

INFRAS

Binzstrasse 23

8045 Zurich

susanne.stern@infras.ch

Monika Bütler

Professeur université de St-Gall,
SEW-HSG

Schweizerisches Institut für
empirische Wirtschaftsforschung

Varnbuelstrasse 14

9000 St-Gall

monika.buetler@unisg.ch